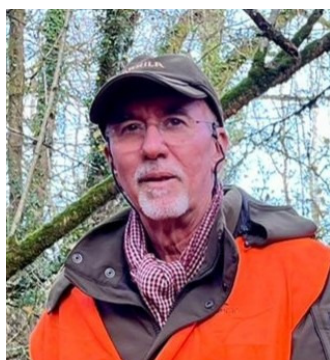




ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE GRAND GIBIER D'ILLE ET VILAINE

LETTRE D'INFORMATION AUX ADHERENTS N°30 - Janvier 2026

Le mot du Président



« Chères adhérentes, Chers adhérents,

Une année s'est achevée et déjà un nouveau Brevet Grand Gibier est à organiser, vous trouverez le programme dans cette lettre. N'hésitez pas à accroître vos connaissances en participant à cette formation complète, mais aussi à en faire la promotion.

Les membres du Conseil d'Administration ont étudié différentes activités à vous proposer pour cette année 2026, le choix s'est arrêté sur une « Martinée Venaison et Cuisine » et une soirée « Information sur les systèmes de visions nocturne et thermique », vous serez informé des dates retenues afin de réserver vos places.

Dans cette lettre deux informations par le Dr Descamps administrateur dans notre association départementale, une sur la Fièvre Porcine Africaine qui a récemment touché l'Espagne et qui menace l'hexagone en se rapprochant par l'Italie et maintenant l'Espagne, et une sur la maladie d'Aujeszky.

Vous trouverez aussi une publication scientifique sur le Cerf de Java, de Patrick Barrière & Christine Fort. Patrick Barrière adhérent de notre association depuis de nombreuses années, est le Coordinateur du pôle MENACES de l'Agence néo-Calédonienne de la Biodiversité. Mammalogiste, il travaille sur la gestion des ongulés envahissants en Nouvelle Calédonie, notamment sur l'analyse des données biologiques post-mortem.

L'enquête sur l'efficacité des munitions destinées au grand gibier se poursuit. Elle est directement accessible à l'adresse <https://enquetes.ancgg.org> en utilisant ses identifiants (Identifiant : adresse mail enregistrée à l'ADCGGIV / Mot de passe : numéro d'adhérent). Pour que l'étude soit solide, **un grand nombre de résultats** est nécessaire. Nous rappelons que cette étude est destinée à tous les modes de chasse (chasse collective et individuelle) et à toutes les munitions (plomb et sans plomb).

Au nom de l'ensemble des membres de notre Conseil d'Administration, je vous présente, ainsi qu'à vos proches, tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026 ».
Eric COIRRE

Peste Porcine Africaine (PPA) par Docteur Vétérinaire Dominique Descamps



Le 26/11/2025, deux sangliers infectés par la FPA ont été détectés en Espagne, près de Barcelone, ce qui représente la première détection de la maladie en Espagne éradiquée en Espagne depuis 1994.

D'après le communiqué de presse du ministère de l'agriculture espagnol, « la zone touchée comprend des bois moyennement denses abritant une population modérée de sangliers, des zones résidentielles, des routes locales et plusieurs autoroutes.

Depuis, le ministère de l'Agriculture espagnol a confirmé la détection de 7 nouveaux cas de FPA sur sangliers, également dans le même secteur et ce qui porte à 9 le nombre total d'animaux contaminés au 4 décembre 2025.

Les mesures de surveillance et de lutte ci-dessous ont été mises en place :

- Etablissement d'une zone de contrôle et de surveillance de 20 km autour des cas détectés ;
- Interdiction de la chasse dans cette zone afin de limiter les déplacements des sangliers et la propagation potentielle du virus au-delà du périmètre défini ;
- Renforcement des opérations de recherche et de piégeage dans le but de réduire la densité des populations de sangliers ;
- Renforcement de la désinfection de tous les véhicules entrant dans le périmètre de la zone infectée ;
- En élevage : réalisation de visites de vétérinaires dans les élevages situés dans un rayon de 20 km autour de la zone infectée. Aucun symptôme évocateur de FPA n'y a été détecté. Les prélèvements effectués dans les élevages se sont tous révélés négatifs. Un niveau d'alerte élevé est maintenu, avec un renforcement de la surveillance passive et des mesures de biosécurité, tant en Catalogne que dans les autres communautés autonomes.

D'après le communiqué de presse du ministère de l'agriculture espagnol, au total, 120 membres du Corps des agents ruraux ont été mobilisés, ainsi que 26 équipes opérationnelles (recherche de carcasses, pose de pièges, etc.). 117 membres de l'Unité militaire d'urgence ont également été déployés, équipés de stations de décontamination, de matériel de gestion des prélèvements biologiques pour le transport vers les laboratoires et les centres d'incinération, ainsi que d'une équipe de drones capable de couvrir de vastes zones et d'utiliser la vision nocturne infrarouge.

RAPPEL CONCERNANT LA FPA :

La fièvre porcine africaine est une maladie qui affecte exclusivement les porcs et les sangliers.

Elle est sans danger pour l'Homme car non transmissible, que cela soit par contact avec des animaux infectés ou par consommation d'aliments non cuits contenant du porc ou du sanglier.

Le virus pouvant se transmettre aux sangliers et aux porcs par l'ingestion de restes alimentaires, il est important de ne pas jeter les restes de repas dans la nature. Les restes alimentaires doivent être placés dans des poubelles fermées

Quelle est l'origine de cette contamination des sangliers dans ce secteur de Barcelone ? :

- Contamination par sandwich ou déchets alimentaires à base de porc non ou mal cuit ? Toujours possible
- Transmission suite à circulation des animaux infectés ? Peu probable, car les autres foyers sont très loin, en Italie, en Allemagne ou en Espagne
- Autre origine ?
- C'est cette 3ème hypothèse qui serait la plus probable dans le cadre de cette contamination en Espagne !

En fait, ce serait une fuite possible de virus depuis un laboratoire, certains laboratoires autour de Barcelone hébergeant ce virus et dans le cadre de travaux pour la réalisation de vaccins. Si effectivement un laboratoire est fautif, des investigations sont en cours pour déterminer comment les fuites ont pu se produire !

En appui de cette hypothèse : le typage de la souche isolée chez les sangliers en Espagne et n'est pas présente sur le territoire de l'Union européenne.

La PPA est potentiellement la prochaine crise sanitaire en France

- car 3 pays voisins sont infectés (Italie, Allemagne et depuis peu l'Espagne)
- car 19 pays d'Europe sont infectés et c'est bien avec le reste de l'UE que la France a le plus d'échanges, de personnes, d'animaux et de denrées

Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) des bovins, un risque pour le gibier sauvage en France ?

La DNC est présente depuis longtemps en Afrique. Elle est apparue en Europe en 2014 puis en Asie en 2015. Éradiquée d'Europe, elle est réapparue en 2025, en Italie puis en France (Savoie, Sud-Ouest...) et en Espagne. Après la découverte d'un foyer de dermatose nodulaire contagieuse bovine (DNC) la préfecture du Rhône a décidé de suspendre la chasse dans un large périmètre autour du foyer détecté (troupeau de vaches) et nous pouvons nous interroger sur l'intérêt de cette mesure administrative ? Car en effet, cette maladie très grave chez les bovins et très contagieuse, est reconnue pour n'affecter que les bovins domestiques et, exceptionnellement, certains ruminants africains (élan, girafe, koudou). À ce jour, aucune publication scientifique ni déclaration officielle des autorités vétérinaires n'indique une quelconque sensibilité des espèces de grand gibier européen à la DNC.

De nouveaux chiens de chasse décèdent, inquiétude grandissante et alerte maximale face à la maladie d'Aujeszky

La maladie d'Aujeszky a causé la mort de trois chiens de chasse dans le Cantal. A la même période, un chien de chasse meurt de cette maladie dans la Creuse après sa participation à une chasse et avec identification de la maladie d'Aujeszky sur un sanglier prélevé. Les mêmes scénarii avec des cas sur nos chiens se renouvellent chaque année et dans toutes les régions de France

La maladie d'Aujeszky était très fréquente au niveau des élevages porcins entre 1990 et 2000, surtout en Bretagne. Elle a pu être éradiquée grâce à des vaccinations obligatoires des porcs dans les élevages et la France a obtenu le statut indemne de cette maladie (pour les élevages de porcs).

Mais la maladie circule toujours au niveau des populations de sangliers et les taux d'animaux séropositifs (ayant été en contact avec ce virus) sont parfois importants.

La maladie d'Aujeszky peut générer chez les sangliers des troubles de la reproduction, des avortements et des mortalités importantes chez les marcassins nouveaux nés, et des troubles respiratoires. Mais souvent, cette maladie peut générer peu de signes cliniques et les animaux guérissent (dans cas, ils ne représentent plus de danger pour le chien).

Chez le chien, cette maladie est 100% létale : après une incubation de plusieurs jours, le chien présente des troubles nerveux, une hypersalivation et des automutilations. La mort survient au bout de 3 à 5 jours. Ces signes cliniques qui ressemblent beaucoup à la rage canine expliquent le surnom de « pseudorage » pour la maladie d'Aujeszky chez le chien.

Lorsqu'un chien présente les premiers symptômes de cette maladie, aucun traitement ne permettra de le sauver !

Je signale en passant que la maladie d'Aujeszky n'est pas transmissible à l'homme.

Les chiens peuvent s'infecter en consommant du sang ou des déchets de venaison de sanglier malade.

Certains propriétaires de meutes envisagent parfois la vaccination de leurs chiens avec un vaccin sous ATU (autorisation temporaire d'utilisation - vaccin inactivé destiné à la vaccination des porcs et qui sera administré aux chiens pour les protéger contre la maladie d'Aujeszky). Diverses études réalisées ont montré que cette vaccination est efficace.

LE CERF DE JAVA (*Rusa Timorensis*)

Une publication scientifique parue dans l'Atlas des mammifères sauvages de France Vol2

Taxonomie

Le Cerf de Java (*Rusa timorensis*) appartient à la sous-famille des Cervidés, regroupant les cerfs et les daims (Grubb 2005).

Autrefois rattaché au genre *Cervus*, il est aujourd'hui classé dans le genre *Rusa*, qui comprend trois autres espèces : *Rusa marianna* (Cerf des Philippines), *Rusa affredi* (Cerf du Prince Alfred) et *Rusa unicolor* (Cerf sambar), Le Cerf de Java compterait sept sous-espèces parmi lesquelles *Rusa timorensis russa* (Müller & Schlegel, 1845), présente en France (Wilson & Mittermeier 2011



Cerfs de Java *Rusa timorensis*, harde en savane, période de rut. Bourail, Nouvelle-Calédonie, 1^{er} octobre 2012. Photo Patrick Barrière (CEN Nouvelle-Calédonie).



Faon de Cerf de Java *Rusa timorensis* pris par un piège photographique. Bois de Nèfles, La Réunion, juin 2018. Photo parc national de La Réunion, secteur nord.

Description

Morphologie • Le Cerf de Java est un petit Cervidé tropical, plus petit que le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*) et d'une taille similaire au Daim européen (*Dama dama*). De pelage brun-roux sur le dos et brun clair sur le poitrail, il présente une tache plus claire au niveau de la gorge. Les oreilles sont larges et légèrement arrondies et la tête apparaît relativement petite par rapport au corps. Les membres sont courts, ce qui donne à cette espèce un aspect trapu. Les mâles âgés portent une crinière autour du cou pendant la période de rut. Les mâles portent des bois ramifiés, de taille moyenne, très denses, avec trois andouillers sur chaque merrain. Le trophée des mâles peut dépasser un mètre de longueur pour les grands Cerfs matures, Ces bois tombent chaque année. Les bois en croissance, recouverts d'une peau duveteuse (velours), sont appelés cornes molles en Nouvelle-Calédonie.

A l'image des Cervidés tropicaux, les faons ont un pelage de couleur homogène, sans taches (Le Bel et al. 1999a, Garine-Wichatitsky et al. 2006)

Taille corporelle standard : 130-215 cm (mâle adulte), 195 cm au maximum (femelle adulte).

Longueur de la queue : 20-35 cm environ.

Hauteur au garrot : 80-110 cm (mâle adulte), 100 cm au maximum (femelle adulte).

Poids standard : 80-120 kg (mâle adulte), 50-60 kg (femelle adulte) et 3,5 à 4 kg (nouveau-né).

Dimorphisme sexuel : la femelle est plus petite et moins lourde que le mâle, de pelage plus clair. Elle ne porte pas de bois.

Confusion avec d'autres espèces • D'une façon générale, le Cerf de Java peut être confondu avec d'autres Cervidés du genre *Rosa*, notamment le Cerf sambar. Ce dernier est toutefois plus grand et plus massif, avec un pelage plus foncé.

Sur le territoire national, il n'existe pas de risque de confusion dans les zones de présence, le Cerf de Java étant le seul Cervidé présent actuellement à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie.

Variations régionales • En Nouvelle-Calédonie, d'après des mensurations effectuées sur les mandibules collectées depuis 2008 sur 184 unités de régulation dans le cadre d'un dispositif de prime à la mâchoire inférieure de cerf chassé (Sarat et al. 2018), certaines régions particulièrement affectées par les Cerfs et appauvries en ressources alimentaires présentent des individus de plus petite taille (obs P. Barrière), témoignant d'une croissance non optimale.

Répartition

Répartition nationale • Le Cerf de Java a été volontairement introduit dans deux territoires d'outre-mer : La Réunion et la Nouvelle-Calédonie.

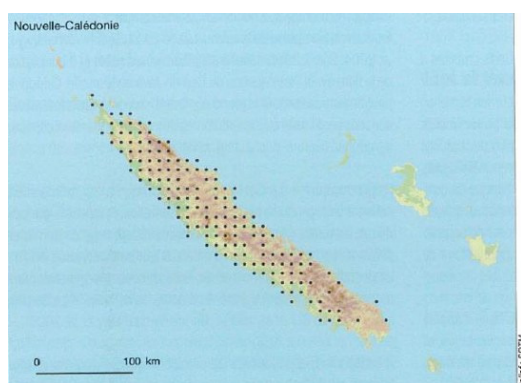
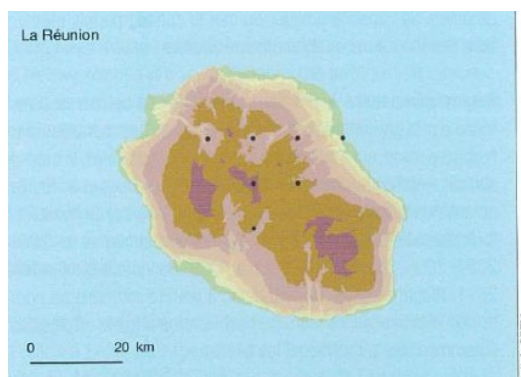
Dans les espaces naturels de La Réunion, l'espèce est uniquement présente en faible abondance dans les quelques zones forestières du parc national, dans les hauts de l'île (massif de la Roche-Écrite, forêt de Bélouve, Dinitile) selon Grimaud (2007). Aucun suivi n'en précise la répartition exacte.

Le Cerf de Java est également élevé dans une quinzaine d'exploitations localisées en différents points de l'île, ou en parc de chasse (Soulé 2009, fédération départementale des chasseurs de La Réunion 2014).

En Nouvelle-Calédonie, le Cerf de Java a colonisé la totalité des milieux terrestres de la Grande Terre et de certains îlots satellites. Il existe également, depuis 1985, une filière de Cerfs de capture et d'élevage qui compte aujourd'hui une vingtaine d'élevages actifs.

Un dispositif de prime à la mâchoire inférieure de Cerfs chassés a été lancé dès 2008 afin de sensibiliser les chasseurs, les inciter à augmenter leur effort de chasse prioritairement sur les femelles reproductrices et permettre un suivi des niveaux de prélèvements et de l'état des populations par analyse post mortem du matériel mandibulaire (Sarat et al. 2018). Les informations recueillies dans le cadre de ce dispositif constituent aujourd'hui une banque de données unique pour cette espèce. De telles données (effort et succès de chasse, prélèvement, structure d'âge, indice de condition physique) permettent notamment de caractériser les populations de Cerfs par unité de régulation.

La carte de répartition du cerf de Java sur la Grande Terre s'appuie sur les données issues de ce dispositif de régulation incitative, et notamment sur près de 160000 mâchoires inférieures de Cerfs collectées et primées entre 2008 et 2015 (Sarat et al. 2018).



Mise en perspective par rapport à la répartition mondiale • Le Cerf de Java est originaire d'Indonésie équatoriale, plus précisément des îles de Java et de Bali. Il fut introduit, principalement entre le XVII et le XIXe siècle, dans de nombreuses îles des océans Indien ou Pacifique (Kenneth Whitehead 1993, Le Bel et al. 1999a), notamment sur d'autres îles indonésiennes, en Thaïlande, Malaisie, Australie, Nouvelle-Zélande, Nouvelle-Guinée et sur l'île Maurice (Le Bel et al. 1999a). Il s'est particulièrement bien adapté à l'environnement néocalédonien, jusqu'à y constituer la plus grande population au monde pour cette espèce.



Cerfs de Java *Rusa timorensis*, harde en savane, période de rut. Bourail, Nouvelle-Calédonie, 1^{er} octobre 2012. Photo Patrick Barrière (CEN Nouvelle-Calédonie).

Biologie et écologie

Habitats • À La Réunion, l'espèce se limite aux zones forestières d'altitude. En Nouvelle-Calédonie, sa grande adaptabilité lui a permis de coloniser tous les milieux terrestres de la Grande Terre prairies, savanes, forêts sèches, forêts humides, maquis miniers et, dans une moindre mesure, mangroves et autres formations littorales, jusqu'aux sommets les plus élevés (mont Panié 1629 m, mont Humboldt 1618 m). Sa forte abondance en zones ouvertes et herbacées le fait côtoyer les zones habitées, agricoles et périurbaines. Sa capacité à nager en mer le conduit parfois même à faire des incursions en zone urbaine littorale.

Régime alimentaire • Ruminant rustique, le Cerf de Java est caractérisé par la grande plasticité de son régime. C'est par ailleurs un herbivore mixte, qui s'adapte aux ressources disponibles, la base de son alimentation pouvant être constituée d'herbacées et de feuilles en zone de savane et de forêt sèche ou, à l'inverse, de ligneux en forêt humide (Soubeyran 2002, Garine-Wichatitsky *et al.* 2003, 2004, 2005, Dionisio 2008, Soulé 2009, Bonnefois 2010, Klufts 2011, Richard 2012). Opportuniste, il préfère toutefois se nourrir des végétaux (et de leurs parties) les plus nutritifs et digestes, notamment les herbacées et les plantules.

Le régime alimentaire ne diffère pas profondément selon le sexe de l'animal ou son âge (Soubeyran 2002) mais présente des variations en fonction du biotope ou de la saison (Labbé 2000, Garine-Wichatitsky *et al.* 2004, 2005, 2006). L'absence d'herbivores natifs et d'adaptation de la flore avant l'introduction du Cerf de Java en Nouvelle-Calédonie peut en partie expliquer le grand nombre d'espèces végétales natives consommées malgré l'exploitation également importante d'espèces introduites (Garine-Wichatitsky *et al.* 2003).

Reproduction • Le Cerf de Java est polygyne, un même mâle pouvant se reproduire avec plusieurs femelles. Pendant la période du rut, les mâles fréquentent les femelles réceptives, ces dernières pouvant être fertiles dès l'âge d'un an (si leur poids dépasse 45 kg). La gestation dure huit mois et dix jours et

concerne généralement un seul jeune par portée (rarement deux), sevré vers l'âge de cinq à six mois (Le Bel et al. 1999a, Garine-Wichatitsky *et al.* 2006).

À La Réunion, la période du rut semble s'étendre de juillet à septembre et les faons naissent préférentiellement en avril-mai. En Nouvelle-Calédonie, malgré l'existence d'un pic saisonnier de rut (juillet-septembre) et d'un pic de mises bas (avril-juin), la reproduction a lieu toute l'année, Sur le domaine de Déva, les mises bas se concentrent autour du mois d'août (obs. P. Barrière).

La croissance corporelle des femelles, non optimale en situation de surpopulation et de ressources alimentaires insuffisantes, accentue certainement la désynchronisation, voire le décalage, de la reproduction.

Longévité • L'espérance de vie du Cerf de Java est d'environ 15 ans à l'état sauvage et d'une vingtaine d'années en captivité. En Nouvelle-Calédonie, sur la base de l'analyse d'âge de 113788 mâchoires inférieures de Cerfs chassés, les spécimens estimés à 20 ans représentent, pour une population théorique de 10000 individus d'un an et plus, seulement quatre femelles sur 10000 et 1,7 mâle sur 10000 (obs. P. Barrière).

Comportement • Le Cerf de Java est un animal grégaire. En dehors de la période du rut, les mâles et les femelles accompagnées des jeunes vivent séparément.

Méfiant et discret, le Cerf de Java s'adapte rapidement aux contraintes locales de son milieu, pouvant être diurne ou nocturne selon, notamment, la pression de chasse ou ses besoins alimentaires. Son rythme d'activité se découpe en plusieurs phases (Chardonnet 1988), avec des périodes d'activité majeure (alimentation, rumination déplacement) et d'autres moins intenses (toilette, marquage du territoire). En Nouvelle-Calédonie, les populations sauvages se caractérisent par une forte territorialité (Garine-Wichatitsky *et al.* 2009). Le domaine vital a été estimé en zone de savane à moins de 500 ha pour les femelles et plus de 1 000 ha pour les mâles (Le Bel et al. 1999b, Spaggiari & Garine-Wichatitsky 2006).

Indigénat

Le Cerf de Java a été introduit à La Réunion au XVII^e siècle (probablement vers 1639) par des navigateurs hollandais cherchant à constituer (une réserve de viande sur pied) pour leurs escales (Soulé 2009). D'autres introductions ont eu lieu par la suite pour des motivations notamment cynégétiques (Soulé 2009, Cheke 2010, Soubeyran *et al.* 2011).

État et tendances des populations

Situation actuelle • Le Cerf de Java est aujourd'hui une espèce vulnérable (VU) dans son aire de répartition native selon la liste rouge de l'UICN. Il n'en est rien dans la plupart des pays et territoires d'introduction, notamment en Nouvelle-Calédonie, où il représente une espèce exotique envahissante majeure (listée comme l'une des sept espèces exotiques envahissantes (EEE) de première priorité dans le cadre de la stratégie territoriale de lutte contre les EEE dans les espaces naturels; CEN Nouvelle-Calédonie 2017) et compose la plus grande population sauvage au monde, estimée entre 250 000 et 370 000 individus (Simmons 2007, Barrière & Colyn 2008). Par ailleurs, le nombre de Cerfs échangés et consommés annuellement est estimé entre 80 000 et 100 000 individus (enquête ERPA-DAVAR *in Ghyzels et al.* 2018).

Sur l'île de La Réunion, les densités de population de Cerfs sauvages semblent relativement faibles (Soulé 2009).

Évolution de la population • En Nouvelle-Calédonie, les prélèvements et les indices de structure d'âge et de condition physique (établis dans le cadre du dispositif de prime à la mâchoire inférieure mis en place en 2008) révèlent, (pour la période 2008-2015, une diminution d'abondance, un vieillissement de la population et une meilleure condition physique dans des zones faciles d'accès ayant fait l'objet d'un fort prélèvement des femelles reproductrices (obs. P. Barrière).

En Indonésie, la population, estimée à moins de 10000 individus matures, est en déclin en raison de la fragmentation et de la dégradation de son habitat et du braconnage (Hedges *et al.* 2015).

Perspectives • À La Réunion et en Nouvelle-Calédonie le développement des populations présentes n'est pas souhaité et des actions de régulation, voire d'éradication locale ou d'exclusion de certaines zones-clés de biodiversité, y sont menées. Pour autant, il s'agit de réguler les populations à un niveau acceptable, le Cerf ayant acquis au fil des générations une importance nourricière, économique et socio-culturelle majeure, particulièrement en Nouvelle-Calédonie (Garine 2002, Floret 2013).

Menaces et pressions

Le Cerf de Java n'est menacé dans aucun des deux territoires concernés, Les seules pressions existantes sont liées aux actions de chasse traditionnelle et nourricière, ainsi qu'aux actions de régulation participative, incitative, voire professionnelle, par la chasse et la capture, pour limiter ses impacts négatifs sur des espaces naturels et agricoles.

Impact de l'espèce

Sur l'île de La Réunion, son impact est peu documenté. Des traces d'abrouissement ont été relevées sur certaines plantes endémiques comme la Fougère arborescente (*Cyathea glauca*) ou les arbustes comme le Bois de piment (*Geniostoma borbonicum*) et le Bouillon blanc (*Psiadia boivini*), et un impact a été noté sur le Bambou endémique ou « Calumet » (*Nastus borbonicus*). La majorité des espèces natives semblent toutefois peu affectées par le Cerf de Java en raison d'une population peu abondante (Soubeyran *et al.* 2011)

En Nouvelle-Calédonie, ses impacts sont visibles dans la majorité des forêts de la Grande Terre, En situation de surpopulation et de déséquilibre avec son milieu, le Cerf de Java est un transformateur d'écosystèmes, au vu de ses impacts négatifs directs sur la végétation (consommation des herbacées et des plantules, écorçage, frottis, piétinement). En consommant, d'année en année, la strate de régénération du sous-bois forestier, il altère la régénération naturelle des forêts, modifie la composition et la structure du sous-bois (Bonnefois 2010, Klufts 2011, Soubeyran *et al.* 2011, Richard 2012) et favorise la progression de certains végétaux envahissants. Par la consommation du couvert végétal, le Cerf de Java favorise indirectement le lessivage et l'érosion des sols dénudés et cause une altération de l'eau de surface, en quantité et en qualité. Sur l'îlot Leprédour, il est jugé coresponsable avec le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) de la destruction majeure des habitats, de l'érosion des sols, de la quasi-disparition de la forêt sèche, aujourd'hui en phase critique de survie (forêt sénescente), et de la quasi-extinction du *Pittosporum tanianum*, arbuste endémique de l'îlot. Sur la Grande Terre, il menace également certaines plantes comme notamment, dans le parc des Grandes Fougères, deux fougères royales, *Ptisana attenuata* et *Angiopteris evecta* (Klufts 2011, Richard 2012), inscrites en catégorie vulnérable (VU) de la liste rouge de l'IUCN. De plus, il inflige localement des dégâts majeurs aux pâturages, cultures, plantations forestières et sites miniers en re végétalisation (Dionisio 2008). Enfin, il est un vecteur potentiel de la leptospirose et un hôte secondaire de la tique du bétail (*Boophilus microplus*). Pour la période 2009-2013, le coût moyen annuel de gestion du Cerf de Java et du Porc (*Sus domesticus*) s'élève à 244 millions de francs CFP (=2,04 millions d'euros) (CEN Nouvelle-Calédonie 2014, Wittmann & Flores-Ferrer 2015) et leurs dégâts estimés à 1,8 milliard de francs CFP (plus de 15 millions d'euros) (Floret 2013).

Suivis et mesures de gestion

Études et suivis de l'espèce • À La Réunion, peu d'études ont été conduites spécifiquement sur le Cerf de Java à l'état sauvage (Soulé 2009, parc national de La Réunion 2014).

En Nouvelle-Calédonie, l'espèce a fait l'objet de nombreuses études lancées avant 1990 par le Cirad sur les aspects zootechniques et la mise en place d'élevages (Chardonnet 1988, Le Bel *et al.* 1999a), puis par l'Institut agronomique néo-calédonien sur l'écologie et la gestion des populations sauvages (Le Bel *et al.* 1999b, Garine 2002, Garine-Wichatitsky *et al.* 2003, 2004, 2005, 2006, 2009, Spaggiari & Garine-Wichatitsky 2006, Dionisio 2008). Dans le cadre du plan de régulation lancé en 2008, plusieurs initiatives se sont notamment concentrées sur la caractérisation des impacts du Cerf sur les forêts humides et les modalités de suivi et de gestion des populations (Barrière & Colyn 2008, Bonnefois 2010, Klufts 2011, Richard 2012, collectif ICONE 2014, Conservation International & CEN Nouvelle-Calédonie 2016).

Actions spécifiques mises en œuvre • À La Réunion, deux modes de gestion sont prévus au cœur du parc national : la résorption des poches de populations sur le site de Bébour-Bélouve et la mise en œuvre d'un plan de chasse sur le site de la Roche-Écrite. Au-delà, un suivi des indices de présence et des prélèvements cynégétiques est entrepris (fédération départementale des chasseurs de La Réunion 2014, parc national de La Réunion 2014).

En Nouvelle-Calédonie, à la suite de plusieurs missions d'expertise (Colyn & Barrière 2006, Simmons 2007, Barrière & Colyn 2008) et à l'initiative des collectivités, le Cerf de Java et le Porc font l'objet, depuis 2008, d'un plan de régulation participative et incitative à l'échelle du territoire. Ainsi, un dispositif de prime à la mâchoire inférieure a notamment pour Objectifs de sensibiliser et inciter les chasseurs à augmenter leur effort de chasse, en priorité sur les biches. Pour la période 2008-2015, près de 160 000 mâchoires inférieures de Cerfs ont été collectées dans 184 unités de régulation et primées à plus de 2000 chasseurs enregistrés (Sarat *et al.* 2018). Depuis 2009, un dispositif de prime à la capture de Cerfs a

bénéficié à une quarantaine de propriétaires pour près de 30000 Cerfs capturés. Des actions de chasse-régulation (battues, approches, tirs de nuit) sont également menées sous la coordination de la fédération de chasse de Nouvelle-Calédonie, à la demande des collectivités, dans des aires protégées. Des dispositifs d'enclos en grillage sont également utilisés pour protéger les activités agricoles et les derniers refuges de forêt sèche particulièrement endommagés par les Cerfs (Mansourian *et al.* 2018).

Toutefois, les zones prioritaires de forêts humides d'altitude, à forts enjeux environnementaux et services écosystémiques notamment liés à l'eau, n'ont pas ou peu bénéficié des actions incitatives et participatives menées jusque-là, du fait de leur éloignement et de leur accès difficile par voie terrestre. Dans le cadre de la stratégie territoriale de lutte contre les EEE (CEN Nouvelle-Calédonie 2017) et dans le prolongement d'un projet pilote (collectif ICONÉ 2014, Conservation International & CEN Nouvelle-Calédonie 2016), certaines de ces zones prioritaires font l'objet d'un projet ambitieux de régulation professionnelle au sol et hélicoptérée dans le cadre du programme régional PROTEGE-11+ FED (2019-2022).



Femelles de Cerf de Java *Rusa timorensis* photographiées par un piège photographique. Plaine Chicots, La Réunion, février 2018. Photo parc national de La Réunion, secteur nord.

Enjeux de conservation de l'espèce

Elle ne fait l'objet d'aucun enjeu de conservation sur le territoire national. En Nouvelle-Calédonie, cette espèce exotique envahissante fait l'objet d'un plan de régulation depuis 2008 (Barrière & Colyn 2008), récemment renforcé par la stratégie territoriale de lutte contre les EEE (CEN Nouvelle-Calédonie 2017).

Particularités et commentaires

Malgré son statut exotique et son caractère envahissant, le Cerf de Java a indéniablement acquis une importance nourricière, économique et socioculturelle majeure.

C'est ainsi qu'en Nouvelle-Calédonie, son abondance sur une grande partie de la Grande Terre lui confère le statut de gibier le plus chassé et consommé tout au long de l'année. Il peut également être capturé pour devenir cerf d'élevage, voire animal d'agrément. Il fait partie intégrante de la culture calédonienne et il est l'objet d'une fête annuelle et de nombreuses représentations locales, jusqu'à figurer sur le billet de 1000 francs CFP en vigueur jusqu'en 2014, au côté du Cagou (*Rhynochetos jubatus*), oiseau endémique et emblématique du territoire.

Patrick Barrière & Christine Fort

Cuisine Ton Gibier : Fiona FIASCHI – LAVALLART

Ballotine de bécasse au foie gras, morilles et abats

Ingrédients (3 bécasses)

- 3 bécasses
- 150 g de foie gras cru
- 60–80 g de morilles
- Abats (foies, cœurs, gésiers)
- 1 échalote
- Armagnac ou cognac
- Fond de volaille
- Beurre, graisse de canard
- Crépine
- Film alimentaire résistant à la chaleur
- Sel, poivre



Préparation des bécasses

Lever les filets. Séparer les cuisses. Réserver les abats et carcasses pour le jus. Saler légèrement les filets et réserver au frais.



Farce aux abats

Hacher finement les abats et l'échalote. Faire revenir doucement au beurre. Déglacer avec un trait d'armagnac. Ajouter les morilles hachées. Hors du feu, incorporer quelques dés de foie gras. Rectifier l'assaisonnement.



Cuisses confites

Saler et poivrer les cuisses. Les confire à feu très doux pendant 1h dans beurre et graisse de canard. Réserver. Avant service, les faire croustiller à la poêle.



Montage de la ballotine (crépine + film)

Étaler la crépine. Poser les filets dessus en les chevauchant légèrement. Déposer la farce au centre, ajouter éventuellement un bâtonnet de foie gras. Rouler l'ensemble dans la crépine. Envelopper ensuite bien serré dans du film alimentaire et nouer les extrémités.



Cuisson

Plonger la ballotine filmée dans une eau frémissante (80–90°C), jamais bouillante. Cuire 25 minutes. Sortir, laisser reposer 10 minutes. Retirer le film puis faire dorer la ballotine au beurre à la poêle.

Jus corsé de bécasse

Concasser les carcasses. Les colorer fortement au beurre. Ajouter une échalote, thym et ail. Déglacer au vin rouge ou à l'armagnac. Mouiller légèrement avec fond de volaille. Cuire 25–35 minutes à frémissement. Filtrer, réduire et monter au beurre.

Sauce aux morilles

Faire revenir les morilles au beurre. Déglacer à l'armagnac. Ajouter le jus corsé, réduire jusqu'à consistance nappante.

Finition et service

Trancher la ballotine. Servir avec une cuisse confite croustillante. Napper de sauce aux morilles.



Le coin du Brevet Grand Gibier

Le Brevet Grand Gibier est, pour certains d'entre nous, un souvenir lointain...

Les quelques questions qui sont intégrées, désormais, dans les lettres d'information doivent permettre, à chacun, de mesurer son niveau de connaissance actuel.

1. L'abrutissement est un dégât comportemental du cerf

A : VRAI.

B : FAUX

2. La laie a REGULIEREMENT 2 portées par an

A : VRAI

B : FAUX

3. La fièvre aphteuse est une pathologie du CHEVREUIL

A : VRAI

B : FAUX

4. Le sapin est une essence de lumière

A : VRAI

B : FAUX

Réponses

1 : B : FAUX. C'est un dégât ALIMENTAIRE.

2 : B : FAUX. Exceptionnellement la laie peut avoir 3 portées en 2 ans dans des conditions particulièrement favorables.

3 : A : VRAI

4 : B : FAUX. C'est une essence d'ombre.

LE PROGRAMME DU BGG 2026

Adresses des formations :

FDC35 – Beauregard – 35 – 35630 – SAINT SYMPHORIEN
(Route RENNES / SAINT MALO) sortie VIGNOC, au rond-point,
prendre à droite et à 1 km Panneau, maison de la chasse à gauche.
ROMAZY
8 rue de RENNES 35490

Horaires des formations :

Samedi 8h45 => 17h30
Vendredi soir 19h30 => 23h00

Renseignements et inscriptions :

Éric COIRRE 06 35 45 11 31 adcgiv@yahoo.com

Programme susceptible de modification selon besoins.

DATES ET PROGRAMMES DES FORMATIONS	
Vendredi 06 mars 2026 à la FDC35	
Accueil	0h30
Présentation du Brevet Grand Gibier	1h00
Sécurité	2h00
Vendredi 13 mars 2026 à la FDC 35	
Chevreuil	1h30
Sanglier	1h30
Vendredi 20 mars 2026 à la FDC 35	
Pathologie du gibier	2h00
La Vénérerie	0h45
Vendredi 27 mars 2026 à la FDC 35	
Sylviculture	2h00
Travaux pratiques sylviculture	1h00
Vendredi 3 avril 2026 à la FDC 35	
Les chiens – Les Prédateurs naturels	1h30
Recherche du gibier blessé	1h15
Vendredi 10 avril 2026 à la FDC 35	
Cerf	1h15
Gibiers de montagne	1h15
Samedi 18 avril 2026 à ROMAZY	
Balistique – Armement - Optique – Chasse à tir à l'arc	4h00
Réglementation	2h00
Samedi 25 avril 2026 à ROMAZY	
Contrôle de connaissance et	3h00
Tests partiels / Examen blanc	2h00
Samedi 16 mai 2026 à la FDC35	
Épreuves officielles de tir armes à feu et arc	
Samedi 23 mai 2026 à la FDC35	
Épreuve officielle du Brevet Grand Gibier & vénerie	4h00